



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prophylaxie

Question écrite n° 122873

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la santé et les besoins en matière de soins dentaires des enfants handicapés mentaux fréquentant un institut médico-éducatif (IME). Le constat s'avère particulièrement préoccupant tant au niveau de la prise en charge de l'hygiène bucco-dentaire des enfants que du manque de praticiens spécialisés pour les soins adaptés à ces enfants, ou encore de la situation des établissements hospitaliers assurant l'accessibilité aux équipements. Ainsi, il n'est pas rare que certains enfants handicapés mentaux se voient proposer des rendez-vous en vue d'une intervention chirurgicale avec plus d'un an de délai faute de praticiens et de structures d'accueil spécifiques en milieu hospitalier, ce qui provoque une détérioration alarmante de leur état de santé. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte engager pour améliorer la santé bucco-dentaire des enfants en IME et EEAP (établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés) et, plus généralement, des personnes handicapées nécessitant une approche adaptée.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122873

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4238